

SOMMAIRE

1. Un Sommet d'un type nouveau
2. Le programme du XII^e Sommet de la Francophonie
3. Le programme de la 24^e Conférence ministérielle de la Francophonie
4. Les événements parallèles
5. Le "Rapport du Secrétaire général de la Francophonie. De Bucarest à Québec. 2006-2008"
6. La Francophonie en actions
 - La langue française
 - La démocratie et l'État de droit
 - La gouvernance économique
 - L'environnement
7. Québec, ville hôte du XII^e Sommet de la Francophonie
8. Qu'est-ce que la Francophonie ?
9. Les sites Internet de la Francophonie

LES SERVICES OFFERTS AUX MÉDIAS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE

www.francophoniequebec2008.qc.ca

Rubrique "Espace médias"

UN SOMMET D'UN TYPE NOUVEAU

La XII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelée Sommet de la Francophonie, réunit du 17 au 19 octobre dans la ville de Québec, au Canada, les 55 États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie et les 13 États observateurs. Elle sera précédée, les 15 et 16 octobre, par la 24^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie.

Le Canada, qui assume la présidence du Sommet, et le Québec sont les deux gouvernements hôtes du XII^e Sommet de la Francophonie. Conformément à leur volonté d'insuffler à cette rencontre une dynamique nouvelle favorisant l'interactivité et les débats approfondis, la formule d'organisation de ce XII^e Sommet a été rénovée. Les quatre enjeux inscrits à l'ordre du jour seront abordés dans le cadre de séances thématiques et de tables rondes : démocratie et État de droit ; gouvernance économique ; environnement ; langue française.

Après la cérémonie d'ouverture officielle le 17 octobre, en fin de journée, les travaux du Sommet se dérouleront les 18 et 19 octobre et seront clôturés par l'adoption de la Déclaration de Québec. Les chefs d'État et de gouvernement prendront connaissance du *Rapport d'activité du Secrétaire général de la Francophonie*, M. Abdou Diouf, et se prononceront sur les demandes d'adhésion (Lettonie, Thaïlande) ou de modification de statut (Arménie). Ils décideront également du pays qui accueillera le XIII^e Sommet en 2010.

Une partie des travaux du Sommet et de la Conférence ministérielle de la Francophonie sera diffusée publiquement sur le site www.francophoniequebec2008.qc.ca et dans l'enceinte du Centre des congrès où se déroule le Sommet (pour le programme détaillé et les séances publiques, se reporter à la fiche correspondante).

À l'occasion du Sommet, des annonces seront faites par le Secrétaire général de la Francophonie, des partenaires publics et privés sur des activités d'envergure pour renforcer l'action de la Francophonie et appuyer le rayonnement de la langue française dans le monde.

Ce Sommet coïncide avec le 400^e anniversaire de la Ville de Québec, berceau de la Francophonie en Amérique du Nord. L'année 2008 a été jalonnée d'événements qui ont attiré à Québec des centaines de milliers de francophones du monde entier.

LE PROGRAMME DU XII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Les séances signalées d'un astérisque () seront retransmises en direct en salle de presse et sur le site www.francophoniequebec2008.qc.ca*

JEUDI 16 OCTOBRE

Arrivée des chefs d'État et de gouvernement à l'aéroport *

VENDREDI 17 OCTOBRE

16 h 15 - 17 h 30 **Accueil des chefs d'État et de gouvernement à l'hôtel Hilton par * :**

- La Gouverneure générale du Canada et conjoint
- Le Premier ministre du Canada et conjointe
- Le Premier ministre du Québec et conjointe
- Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick et conjointe
- Le Secrétaire général de la Francophonie et conjointe

17 h 45 **Cérémonie solennelle d'ouverture ***

SAMEDI 18 OCTOBRE

8 h 30 **Ouverture des travaux**
Passation des pouvoirs entre l'hôte du XI^e Sommet et les hôtes du XII^e Sommet
Constitution du bureau de la Conférence
Approbation de l'ordre du jour et de l'ordonnancement des travaux
Huis clos sur l'examen des demandes d'adhésion ou de modification de statut

9 h 00 **Rapport du Président de la Conférence ministérielle de la Francophonie**

9 h 15 **Rapport du Secrétaire général de la Francophonie et débat**

9 h 50	Huis clos sur la situation politique internationale
11 h 20	Séances thématiques sur les enjeux : <ul style="list-style-type: none"> • Démocratie et État de droit • Gouvernance économique
12 h 45	Photo de famille
15 h 00	Introduction au fonctionnement des tables rondes et présentations sur l'enjeu de l'environnement
15 h 45	Quatre tables rondes sur l'enjeu de l'environnement
17 h 10	Retour en plénière
17 h 15	Avis de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
17 h 30	Interventions des chefs d'État ou de gouvernement des pays observateurs
17 h 45	Suspension de la séance

DIMANCHE 19 OCTOBRE

9 h 30	Compte rendu des tables rondes
10 h 00	Séance thématique sur l'enjeu de la langue française, examen de la résolution et débat
11 h 00	Examen et adoption de la Déclaration de Québec et des résolutions
12 h 00	Date et lieu du XIII ^e Sommet de la Francophonie et discours du chef de délégation du pays hôte en huis clos
12 h 30	Adoption du rapport général du Sommet
12 h 45	Séance de clôture
14 h 00	Conférence de presse finale *

LE PROGRAMME DE LA 24^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE

Le XII^e Sommet de la Francophonie est précédé par la 24^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui réunit les ministres des Affaires étrangères et de la Francophonie. La CMF aura lieu au Centre des congrès les 15 et 16 octobre.

Les séances signalées d'un astérisque () seront retransmises en direct en salle de presse et sur le site www.francophoniequebec2008.qc.ca.*

MERCREDI 15 OCTOBRE

- 9 h 30 - 10 h 00** **Séance d'ouverture ***
Allocution du Président de la CMF (Canada) *
Allocution du Canada-Québec, co-hôte du Sommet *
Intervention du Secrétaire général de la Francophonie
- 10 h 15 - 13 h 30** Rapport de la 69^e session du Conseil permanent de la Francophonie
- 15 h 00 - 15 h 30** Rapport du commissaire aux comptes
- 15 h 00 - 17 h 00** **Examen de la coopération multilatérale francophone ***
- Introduction par le Secrétaire général de la Francophonie *
 - Présentation audio-visuelle sur la coopération francophone *
 - Exposé de l'Administrateur de l'OIF sur la coopération *
 - Communication des opérateurs directs (Agence universitaire de la Francophonie, TV5, Association internationale des maires francophones, Université Senghor d'Alexandrie) *
 - Exposé des conférences ministérielles sectorielles :
Confémen et Conféjes *

JEUDI 16 OCTOBRE

- 9 h 30 - 10 h 15** Communications des États associés et observateurs

10 h 15 - 10 h 30	Communication de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
10 h 30 - 11 h 00	Examen des projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux du XII ^e Sommet de la Francophonie
11 h 00 - 11 h 30	Dates et lieu de la prochaine CMF
11 h 45 - 12 h 00	Examen et adoption du relevé de décisions
12 h 00 - 12 h 15	Clôture des travaux

LE PROGRAMME DES POINTS DE PRESSE SERA COMMUNIQUÉ SUR LES SITES
www.francophonie.org
www.francophoniequebec2008.qc.ca
ainsi qu'en salle de presse au Centre des congrès de Québec

LES ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Dans l'environnement du XII^e Sommet de la Francophonie, de nombreux événements institutionnels et culturels, organisés à l'initiative des organismes de la Francophonie ou par la société civile, auront lieu dans les villes de Québec et de Montréal.

Lancement de la bande dessinée *Agaguk*

L'adaptation en bande dessinée (éditions Adonis) du roman éponyme de l'écrivain québécois Yves Thériault.

10 octobre à 12 heures

Bibliothèque et Archives nationales de Québec (Montréal)

Participation citoyenne des jeunes en Francophonie « Pour la pérennité des idéaux »

Rencontre itinérante organisée par le Conseil international des organisations de jeunes de la Francophonie.

12-18 octobre

Moncton, Ottawa et Québec

Prix des cinq continents de la Francophonie

Remise du Prix par M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, au lauréat 2008, Hubert Haddad, pour son roman *Palestine* (éditions Zulma), précédée du spectacle littéraire *Polyphonie*, mis en scène par Christian Vézina.

13 octobre à 17 h 30

Cabaret du Capitole (Québec)

Table ronde « Littérature et langues minoritaires : les Amériques »

Rencontre organisée par l'AUF en association avec la revue *Riveneuve Continents* et le Centre de la Francophonie des Amériques

16 octobre à 10 heures

Théâtre Périscope (Québec)

28^e Assemblée générale de l'AIMF « Villes et finances municipales » (14-16 octobre)

Conférence de presse de clôture

16 octobre à 17 heures

Hôtel Château Bonne Entente (Québec)

Sommet de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada)

Point presse du Président Wade

17 octobre à 12 heures

Hôtel Concorde (Québec)

40^{es} Assises de l'Union internationale de la presse francophone « L'information économique en français, des défis à relever »

En partenariat avec le Forum francophone des affaires.

16-18 octobre

Hôtel Gouverneur (Montréal)

AUTRES ÉVÉNEMENTS

27 sept.-30 oct.	Léopold Sédar Senghor et la promotion du patrimoine immatériel dans des pays de la Francophonie
1 ^{er} -4 octobre	La Francoderole, une œuvre artistique réalisée par les enfants de la Francophonie (exposée durant la période du Sommet)
3-10 octobre	Les Entretiens Jacques-Cartier
8-12 octobre	2 ^e Forum international des Caravanes francophones
12-19 octobre	« Un monde de francophones » : Carrefour international de la presse universitaire francophone
15-16 octobre	« L'improvisation théâtrale et la Francophonie mondiale » organisé par la Ligue nationale d'improvisation Défilé et exposition autour de la mode et des textiles africains
15-17 octobre	Rendez-vous de la coopération québécoise et canadienne dans la Francophonie organisé par la Socodevi
16-17 octobre	Colloque « Quel rôle pour la Francophonie en 2008 ? »
18 octobre	Francophonie autochtone : projection de films Francorythmes : spectacle musical des diversités culturelles du Québec
20-22 octobre	III ^{es} Rencontres internationales francophones de la bioéthique

Liste complémentaire des activités entourant le XII^e Sommet de la Francophonie sur le site :
www.francophoniequebec2008.qc.ca

TV5MONDE DÉLOCALISE SES PLATEAUX À QUÉBEC, PENDANT LA DURÉE DU SOMMET
Des éditions spéciales de plusieurs journaux internationaux édités par la rédaction de TV5MONDE donneront, chaque jour, une large place aux travaux de la Francophonie. Elles seront reprises sur la grille de TV5 Québec Canada.

Trois autres émissions seront réalisées en direct de Québec : le club de la presse internationale hebdomadaire, *Kiosque*, animé par Philippe Dessaint, *Afrique Presse* coproduit par TV5MONDE et RFI avec Denise Epoté et Henri Perilhou, et la toute nouvelle émission de TV5MONDE avec RFI et le quotidien *Le Monde*, *Internationales*, animée par Xavier Lambrechts, qui donnera la parole à des personnalités politiques, économiques ou culturelles de renommée internationale.

Les grilles de TV5MONDE programmeront durant cette période, et dans le prolongement de la programmation spéciale liée au 400^e anniversaire de Québec, de nombreux documentaires pour valoriser, partout dans le monde, la Francophonie.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

De Bucarest à Québec, 2006-2008

Suivant la Charte de la Francophonie, le Secrétaire général rend compte au Sommet de l'exécution de son mandat. Dans cette perspective, M. Abdou Diouf remettra son rapport aux chefs d'État et de gouvernement au XII^e Sommet de la Francophonie à Québec.



Le *Rapport du Secrétaire général* dresse le bilan de l'action politique et diplomatique menée au cours de ces deux dernières années, depuis le XI^e Sommet réuni à Bucarest en 2006. Il restitue également l'état des réalisations de la coopération multilatérale francophone, mises en œuvre par l'Organisation internationale de la Francophonie et les quatre opérateurs directs du Sommet – Agence universitaire de la Francophonie, Association internationale des maires francophones, TV5MONDE, Université Senghor –, conformément aux quatre grandes orientations fixées par le Cadre stratégique décennal de la Francophonie :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Le texte intégral du *Rapport du Secrétaire général de la Francophonie* sera diffusé à partir du 18 octobre sur le site Internet de l'OIF (www.francophonie.org) et mis à la disposition des délégués et journalistes en versions imprimée et multimédia.

LA FRANCOPHONIE EN ACTIONS

LA LANGUE FRANÇAISE

La cohésion et l'originalité de la communauté francophone reposent sur le partage de la langue française. La Francophonie a donc vocation à renforcer l'usage du français comme langue de communication, de coopération et d'enseignement, tout en développant le partenariat avec les autres langues en usage dans ses pays membres.

Des émissaires spéciaux du Secrétaire général de la Francophonie pour la promotion de la langue française

Afin d'identifier et valoriser les expériences de promotion du français dans les pays membres, le Secrétaire général de la Francophonie a dépêché des émissaires spéciaux dans sept pays : Burundi, Grèce, Laos, Mozambique, Roumanie, Liban et Ghana. Au cours de leurs missions effectuées en mai 2008, les émissaires spéciaux ont rencontré les plus hautes autorités de chacun des États pour leur témoigner l'intérêt du Secrétaire général pour leurs efforts de promotion de la langue française et pour connaître leurs ambitions en matière de valorisation du français dans leur pays. Michèle Gendreau-Massaloux, ancienne rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Jean-Louis Roy, ancien Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique ; Henri Lopès, ambassadeur du Congo à Paris et écrivain ; Ghassan Salamé, ancien ministre de la Culture du Liban ; Louise Beaudouin, ancienne ministre de la Culture et ancienne ministre des Relations internationales du Québec, et Brigitte Girardin, ancienne ministre de la Coopération et de la Francophonie de la République française, ont fait rapport au Secrétaire général qui portera leurs conclusions et recommandations sur la promotion de la langue française aux chefs d'État et de gouvernement réunis à Québec.

Le vade-mecum sur l'usage du français dans les organisations internationales

Adopté à Bucarest en 2006, le vade-mecum engage les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OIF à s'exprimer en français dans les organisations internationales et

UNE MÉTHODOLOGIE RÉNOVÉE POUR L'OBSERVATION DE L'USAGE DU FRANÇAIS DANS LE MONDE

Les bases d'une méthodologie d'observation du français, dans le sens d'une fiabilisation des données à recueillir et d'un renforcement des synergies à organiser autour de l'Observatoire de la langue française de l'OIF, ont été définies par une cinquantaine de chercheurs, universitaires, experts en langues en provenance d'une quinzaine d'États et de gouvernements, réunis par l'OIF du 12 au 14 juin. L'Observatoire a pour mission de produire tous les quatre ans un rapport sur la francophonie dans le monde. Les actes de ce séminaire seront remis au Sommet de Québec.

régionales où le français bénéficie du statut de langue de travail ou de langue officielle, chaque fois que l'usage de leur(s) langue(s) nationale(s) n'est pas possible. Le Secrétaire général de la Francophonie, auquel le Sommet de Bucarest a confié le suivi de la mise en œuvre du vade-mecum, rendra compte au Sommet de Québec de l'application de cet engagement, sur la base du rapport établi par l'Observatoire de la langue française de l'OIF.

Le portail Internet du Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques : vers une Grande Bibliothèque numérique francophone

Le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) a mis au point le prototype de son portail Internet (www.rfbnn.org) appelé à devenir « la Grande Bibliothèque numérique francophone ». Le réseau concrétise ainsi sa double mission de conservation à long terme et de large diffusion du patrimoine documentaire de la Francophonie. La conception et la réalisation de ce portail ont été confiées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Son lancement officiel aura lieu à Québec, lors du XII^e Sommet de la Francophonie.

Né en février 2006 de la volonté commune des bibliothèques nationales de Belgique, du Canada, de France, du Luxembourg, du Québec et de Suisse, le réseau a été rejoint par la Bibliothèque d'Alexandrie dès le printemps 2006, puis, à l'initiative du Secrétaire général de la Francophonie, par plusieurs grandes institutions documentaires des pays francophones du Sud au cours de l'année 2008.

Ce projet unique de préservation et de mise en valeur d'un patrimoine souvent peu accessible, parfois menacé de disparition, est développé avec le concours actif de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui en soutient notamment le volet formation en proposant conjointement avec les membres du RFBNN des sessions d'initiation à la numérisation.

Le français dans la société de l'information

L'Institut de la Francophonie numérique (IFN) contribue à l'élargissement de la place de la langue française sur la Toile. Depuis 2007, 17 nouveaux projets ont été financés par le Fonds francophone des inforoutes, soit au total 185 depuis sa création en 1998.

Pour favoriser la production et la circulation d'une information pluraliste de qualité en langue française, l'OIF appuie la presse écrite dans les pays du Sud. En 2007, 12 organes de presse privés ont bénéficié du Fonds d'appui à la presse francophone du Sud, soit 109 titres depuis sa création en 1998.

Le français, langue de l'Union européenne

Pour renforcer les capacités de travail et de négociation en français des diplomates, fonctionnaires et journalistes des États membres de l'Union européenne, l'OIF a signé des accords avec 12 États européens et avec une dizaine d'organismes de formation. Plus de 12 000 bénéficiaires – diplomates, fonctionnaires et experts – participent chaque année à des cours de français à Bruxelles et dans 24 capitales européennes. Au total, ce sont 25 000 personnes formées durant ces deux dernières années.

Le français, langue des organisations africaines

Depuis 2007, 400 diplomates et hauts fonctionnaires de cinq organisations africaines continentales et régionales ont bénéficié d'un programme de l'OIF pour le renforcement de l'utilisation du français. Au soutien aux services de traduction, de documentation et de communication s'ajoutent des cours de français, des ateliers de formation à la négociation diplomatique et des cours de français des relations internationales. Les organisations concernées sont : la Commission de l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), le Marché commun d'Afrique orientale et australe (Comesa), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que le groupe des États d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP).

LA LANGUE FRANÇAISE (SUITE)

Le français, langue olympique

L'OIF poursuit son action pour la préservation du statut de la langue française comme langue officielle du Mouvement olympique. La langue française a été particulièrement à l'honneur durant la XXIX^e Olympiade à Beijing grâce à la convention signée entre l'OIF et le Comité d'organisation des Jeux de Beijing : signalétique en français sur les sites olympiques ; traduction du site Internet des Jeux, de la plate-forme officielle d'information INFO2008, des principales publications du Bocog, dont le Guide du spectateur ; recrutement de 40 traducteurs et journalistes francophones pour les annonces écrites et orales et les cérémonies ; formation en français de plusieurs centaines de volontaires chinois et mise en place de manifestations culturelles francophones.

Le 9 août, l'Événement francophone organisé à l'initiative d'Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a rassemblé dans la capitale chinoise la grande famille francophone autour de la promotion de la langue française comme langue officielle de l'olympisme en présence de Jacques Rogge, président du Comité international olympique (CIO), de Jean-Pierre Raffarin, Grand Témoin de la Francophonie, du vice-maire de Beijing et d'une quinzaine de chefs d'État et de gouvernement.

Le Grand Témoin remettra son rapport au Secrétaire général de la Francophonie en 2009.

Le français, langue d'enseignement

L'OIF et les opérateurs spécialisés de la Francophonie déploient de nombreuses actions pour renforcer l'enseignement du français et en français dans l'espace francophone et au-delà.

- L'OIF renforce les capacités pédagogiques des linguistes, pédagogues, formateurs, maîtres et directeurs d'école dans le cadre de trois plans d'action régionaux élaborés en 2007 pour le monde arabophone, la Caraïbe et l'Afrique subsaharienne.

L'OIF est partenaire depuis près de dix ans de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF). L'engagement de l'OIF aux côtés des professeurs de français a été renforcé à l'occasion de leur XII^e Congrès mondial tenu à Québec par la signature, le 21 juillet 2008, d'un accord-cadre de coopération.

Pour l'enseignement du français langue étrangère, elle a créé trois centres francophones régionaux pour l'enseignement du français, assurant la formation de formateurs et la liaison entre recherche et action : le Créfap à Hanoi pour l'Asie-Pacifique, le Créféco à Sofia pour l'Europe centrale et orientale, et le Créfoi à Madagascar pour l'océan Indien.

Elle s'appuie également sur trois centres situés au Bénin, au Nigeria et au Togo constitués en Réseau des centres de français langue étrangère d'Afrique (Recflea), pour répondre à la demande de français des pays anglophones et lusophones d'Afrique.

- La valorisation du français en Asie du Sud-Est (Valofrase), mise en œuvre par l'OIF et l'Agence

universitaire de la Francophonie (AUF), sur la base d'un accord avec les gouvernements du Cambodge, du Laos et du Vietnam, permet la réintroduction progressive du français comme langue d'enseignement dans le secteur public.

- Le programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique » de l'AUF appuie les actions de recherche de six réseaux de chercheurs ayant pour objectif de favoriser la construction d'un espace de recherche francophone. Il apporte son soutien aux départements universitaires de français et aux centres universitaires d'enseignement des langues qui enseignent le français dans le monde, notamment par la diffusion du bulletin d'information *Le français à l'université*. L'AUF permet à des étudiants et à des professeurs de suivre des cours de mise à niveau en français, notamment à Haïti, au Liban et en Syrie.
- L'Association internationale des maires francophones (AIMF) apporte son appui à ses villes membres, en termes d'infrastructures, pour la construction et la réhabilitation des écoles. Des classes multimédias sont également implantées au sein des collèges et des lycées au Bénin, au Cameroun et au Niger. L'AIMF a appuyé en 2008 la mise en place d'un laboratoire de langues dans un lycée de Vientiane, afin de permettre aux élèves de travailler sur des logiciels en français.
- Apprendre et enseigner avec TV5MONDE. La promotion de la langue française, qui est au cœur des missions de TV5MONDE, ainsi que l'expertise des équipes en matière d'utilisation de l'audiovisuel et des technologies de l'information et de la communication de l'enseignement dans l'enseignement justifient que l'OIF, l'AUF et l'AIMF impliquent la chaîne francophone dans certains de leurs programmes ou projets pilotes, comme la formation à distance des maîtres, les jeunes volontaires francophones ou les Maisons des savoirs. Soucieuse de développer des outils interactifs pour l'apprentissage de la langue française, TV5MONDE a développé, en partenariat avec l'OIF et l'AUF, un dispositif accessible sur www.tv5.org via deux portails distincts :
 - www.apprendre.tv : outil interactif conçu pour les élèves, les étudiants et les adultes ;
 - www.enseigner.tv : à l'intention des enseignants et formateurs de français langue étrangère.

L'émission *7 jours sur la planète* produite avec l'appui de l'OIF permet d'apprendre le français tout en s'informant de l'actualité dans le monde.

UN NOUVEAU DISPOSITIF DE FORMATION À DISTANCE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE (IFADEM)

Lancé à titre expérimental par la Francophonie, associant l'OIF et l'AUF, en partenariat avec la Confémen, son objectif est de renforcer les compétences professionnelles des maîtres, prioritairement dans le domaine de l'enseignement du français, dans quatre pays : Bénin, Burundi, Haïti, Madagascar. Des modules de formation et des services pédagogiques, notamment des émissions de radio et de télévision, appuyés par des matériels didactiques sont utilisés. Le dispositif sera élargi à d'autres pays, après évaluation, à partir de 2010.

LA FRANCOPHONIE EN ACTIONS

LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT DE DROIT

L'Organisation internationale de la Francophonie œuvre à promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme dans l'espace francophone. L'État de droit, les droits de l'Homme, les libertés fondamentales, la primauté du droit et la bonne gouvernance sont essentiels à l'instauration d'une vie politique démocratique, à la consolidation de la paix et au développement durable.

Le *Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone (2007-2008)* établi par la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme de l'OIF a été remis au Secrétaire général de la Francophonie en octobre, qui l'a adressé aux États et gouvernements de la Francophonie. Il sera mis en ligne sur le site www.democratie.francophonie.org à l'occasion du Sommet.

Le droit et la justice

- Des actions et des programmes conjuguant formation, assistance juridique et renforcement des capacités matérielles, ont été mis en œuvre en 2007-2008 en République centrafricaine, aux Comores, en République démocratique du Congo et en Haïti.
- L'OIF encourage les initiatives afférentes à la gestion et à la diffusion du droit dans les pays de l'espace francophone. Droit francophone, le portail de diffusion libre du droit de l'OIF, donne accès à plus de 4 000 sites juridiques, à des dizaines de collections juridiques et à un moteur de recherche indexant plus de 6 millions de pages. www.droit.francophonie.org
- Le programme « Aspects de l'État de droit et démocratie » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) soutient quatre réseaux de chercheurs dédiés au développement d'une culture démocratique francophone. L'AUF appuie également treize filières de formation dans le domaine du droit et des sciences politiques en Asie, en Europe centrale et orientale et au Moyen-Orient.
- La IV^e Conférence des ministres francophones de la Justice, les 13 et 14 février 2008 à Paris, a adopté la « Déclaration de Paris », feuille de route pour les actions de la Francophonie en faveur de l'État de droit et d'une justice indépendante et de qualité, facteurs d'attractivité économique et de réduction de la pauvreté.

Les réseaux institutionnels sont des partenaires privilégiés de la Francophonie dans la promotion de l'État de droit, de la démocratie et des droits de l'Homme. L'OIF a réuni quinze réseaux institutionnels à Bucarest, du 19 au 21 juin 2008, pour partager leurs expériences sur les enjeux de la responsabilité sociale des entreprises, la protection des données personnelles, le plein respect des droits de l'enfant, la prévention des conflits et l'accompagnement des pays en situation de sortie de crise et de transition...

Les missions d'information et d'observation des élections

- L'OIF accompagne les processus électoraux dans ses pays membres qui connaissent une situation stable ou une période de transition démocratique. En 2007-2008, la Francophonie a dépêché 18 missions électorales dans huit pays : Bénin, Comores, Madagascar, Mali, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo. Qu'il s'agisse de missions d'observation, stricto sensu, ou de missions d'information, leur déploiement répond à une invitation officielle et s'effectue conformément aux règles posées par la Déclaration de Bamako.
- En matière d'assistance électorale, l'OIF a apporté son soutien en 2007-2008 à cinq pays : Comores, Congo, Guinée, Madagascar et Sénégal.

Les droits de l'Homme et la culture démocratique

- L'OIF multiplie les initiatives pour favoriser la concertation francophone en matière de droits de l'Homme, notamment au sein du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. En 2007-2008, elle s'est engagée avec les États et gouvernements membres dans la création du Conseil, dans la mise en place de ses mécanismes ainsi que dans la création du nouveau mécanisme d'examen périodique universel.
- L'OIF favorise la sensibilisation et la formation aux droits de l'Homme en finançant de nombreuses actions de la société civile. Un Fonds francophone d'initiatives pour la démocratie, les droits de l'Homme et la paix (FFIDDHOP) appuie les initiatives et les projets de terrain développés pour la promotion de la culture des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix. En 2008, douze projets ont été soutenus sur le thème des droits de l'enfant.
- L'OIF agit en faveur de la liberté de la presse et du pluralisme des médias. En 2007-2008, ses actions ont été déployées dans sept pays : République centrafricaine, Burkina Faso, Tchad, Niger, Haïti, Mauritanie, Togo. Elle apporte un appui aux activités des instances de régulation de la communication et a contribué en 2007 à la création du premier Réseau francophone des instances de régulation des médias.
- Le Prix francophone de la liberté de la presse récompense chaque année le meilleur reportage d'actualité traitant des droits de l'Homme dans deux catégories, presse écrite et radio, avec le Prix Jean Hélène. Il est organisé par l'OIF, Reporters sans frontières et Radio France internationale (RFI).
- L'Association internationale des maires francophones (AIMF) renforce la bonne gouvernance locale à travers la diffusion d'outils de gestion locale plus performants, la formation de cadres municipaux, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les villes, et la mise en œuvre de projets de développement. Elle développe un programme de modernisation des services d'État civil et des services financiers.

La prévention et le règlement pacifique des crises et des conflits

- Le suivi des situations de crise et de conflit s'appuie sur un réseau d'information et de concertation qu'anime la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme. Les informations proviennent de diverses sources : l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les opérateurs de la Francophonie, dont l'Association internationale des maires francophones, les partenaires institutionnels gouvernementaux et non gouvernementaux.

L'OIF et l'ONU ont organisé une réunion sur les partenariats en matière d'alerte précoce et de prévention des conflits à Paris en avril 2008. Cette réunion a regroupé quarante représentants d'organisations internationales et régionales – Conseil et Commission de l'Union européenne, Commonwealth, Club du Sahel, Union africaine, Cedeao, etc. –, des États et des ONG.

LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT DE DROIT (SUITE)

- En 2007-2008, le Secrétaire général de la Francophonie a convoqué à quatre reprises des comités ad hoc consultatifs restreints pour traiter de la situation en Transnistrie (février 2007), en Guinée (mai 2007), au Tchad (février 2008) et en Mauritanie (août 2008). Cette dernière a été suspendue par le Conseil permanent de la Francophonie le 26 août 2008 à la suite du coup d'État du 6 août.
- Des missions de facilitation, de bons offices et de médiation se sont rendues aux Comores, au Tchad et dans la zone sahélo-saharienne.

L'accompagnement des processus de sortie de crise, de transition démocratique et de consolidation de la paix

La Francophonie aide ses pays membres à relever les multiples défis du passage, souvent dans de courts délais, de situation de conflit armé ou de crise au rétablissement d'une vie politique apaisée, à une stabilisation institutionnelle et à une reconstruction économique et sociale, en appuyant notamment la consolidation des processus de réconciliation nationale et le renforcement des institutions de l'État de droit.

- La Francophonie a apporté, au cours des années 2007-2008, un appui soutenu à la mise en œuvre de l'accord politique de Ouagadougou sur la Côte d'Ivoire, au dialogue politique inclusif en République centrafricaine et à l'accord politique du 13 août 2007 au Tchad.
- En 2007-2008, la Francophonie a contribué à la consolidation de la paix en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en Haïti.

En Haïti, un programme d'appui à la justice est déployé par l'OIF, la Commission européenne, l'Agence canadienne de développement international et le gouvernement haïtien. L'objectif est de contribuer au rétablissement de l'État de droit en favorisant l'accès à la justice et l'amélioration des capacités des acteurs de la justice haïtienne. Par exemple, ce programme soutient la restructuration du système judiciaire en accompagnant la constitution et la mise en place du nouveau Conseil supérieur du conseil judiciaire.

LA FRANCOPHONIE EN ACTIONS

LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Espace multiculturel, médiatique et politique, la Francophonie est aussi un espace économique dont les 68 États et gouvernements représentent 12,6 % de la population mondiale, 12 % de son revenu et 19 % de l'ensemble des échanges commerciaux internationaux.

L'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

En vue de l'adhésion des pays du Sud à l'OMC, leur participation aux négociations du Cycle de Doha ou la conclusion des accords de partenariats économiques des pays ACP avec l'Union européenne, l'OIF a mis en place une série de formations en maîtrise des procédures de formulation, de négociation et de mise en œuvre des politiques commerciales pour renforcer l'expertise de haut niveau dans les pays francophones du Sud. Ces actions sont menées en partenariat avec le Secrétariat du Commonwealth et l'Union européenne : 19 conseillers en négociations commerciales internationales placés auprès de 16 pays ACP africains et 3 organisations régionales africaines ; 4 300 bénéficiaires formés depuis 2007.

En association avec l'OMC, mise à niveau de 300 cadres en négociation d'accords commerciaux, notamment les enjeux des biens et services culturels. 120 cadres ont bénéficié d'une formation en ligne diplômante, en collaboration avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche.

L'OIF forme également les experts et les cadres des administrations nationales des organisations d'intégration régionale et soutient leurs projets, notamment pour le renforcement du partenariat entre les trois espaces économiques francophones d'Afrique, d'Asie et de l'océan Indien. Les organisations bénéficiaires sont : la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), la Commission de l'océan Indien (COI).

L'harmonisation du droit des affaires et des activités économiques en Afrique

L'OIF (Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme) soutient les activités de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (Ohada) chargée d'appliquer le traité signé en 1993 à Port Louis (Maurice) par 16 pays africains pour adapter le droit à la mondialisation et au renforcement des investissements directs étrangers,

UN SOMMET DE L'OHADA À QUÉBEC

En marge du XII^e Sommet de la Francophonie à Québec, les seize chefs d'État membres de l'Ohada se retrouveront le 17 octobre pour prendre des décisions sur les trois dossiers essentiels au fonctionnement de l'Organisation : la mise en œuvre du Mécanisme autonome de financements ; le choix et la désignation des hauts responsables des institutions de l'Organisation ; la révision du traité de Port Louis.

au particularisme des économies africaines, aux besoins réels des entreprises ainsi qu'à la sécurité des créanciers, des tiers et des investisseurs.

Le droit Ohada est considéré comme un droit des activités économiques et pas simplement « des affaires » comme indiqué à l'origine. C'est pourquoi, de nouveaux actes uniques sont en préparation, sur les contrats, la consommation ou les organisations coopératives.

La création d'entreprises dans l'espace francophone

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) gère trois instituts de la Francophonie dédiés à l'entrepreneuriat (à Maurice) et à la gestion et l'administration (en Bulgarie et à Haïti).

Un incubateur virtuel de jeunes entreprises a été lancé en septembre 2008 par l'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat. Dispositif d'accompagnement à distance à la création d'entreprise numérisé, son but est de guider les porteurs d'idée de création d'entreprise jusqu'à l'élaboration d'un plan d'affaires. En 2008, l'AUF a notamment organisé la conférence « Vers une Francophonie entrepreneuriale » à l'Université Laval afin de réfléchir aux différentes problématiques en lien avec l'entrepreneuriat et la culture entrepreneuriale dans les pays francophones.

Le développement local dans les pays du Sud

La Francophonie favorise le développement d'une économie de proximité solidaire, intégrée au développement durable et à l'ancrage d'un tissu économique local (petites et très petites entreprises d'équipements artisanaux et commerciaux et de services aux particuliers). Le programme spécial de développement (PSD) de l'OIF, un fonds alimenté par des contributions volontaires, finance des initiatives communautaires : 67 projets financés depuis 2007 dans 15 pays.

L'AIMF encourage le débat et l'échange d'expérience entre ses membres sur le développement local et l'entrepreneuriat, à travers une Commission permanente présidée par la Ville de Québec. Elle appuie la création et la rénovation des marchés dans ses villes membres. Enfin, les maires francophones se mobilisent pour soutenir les villes en cas de crise des marchés. En 2008, ils ont ainsi mobilisé 250 000 euros pour apporter une aide aux populations du Burkina Faso, de République centrafricaine, du Mali, du Tchad et du Togo, victimes de la crise alimentaire.

L'accès des pays du Sud aux marchés de l'aide publique au développement

L'OIF offre aux entreprises de 30 pays francophones du Sud et d'Europe centrale et orientale des services d'information sur les financements et les marchés publics et internationaux. Elle a formé à ce jour 300 cadres des secteurs public et privé aux mécanismes de financement et aux procédures de passation de marchés.

Une aide est également assurée aux pays francophones les plus endettés pour améliorer la gestion de leur dette publique. L'OIF a mis à la disposition de 9 pays un logiciel spécifique, outil d'aide à la décision pour gérer la dette à long terme et définir la politique d'endettement.

LA FRANCOPHONIE EN ACTIONS

L'ENVIRONNEMENT

La maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement sont des conditions essentielles à un développement durable dans la mesure où les populations les plus pauvres sont aussi les plus dépendantes de leur milieu et les plus exposées à sa dégradation. C'est pourquoi la Francophonie aide ses États membres à développer une meilleure gestion et utilisation des ressources énergétiques et à améliorer l'intégration des problématiques environnementales au sein de leurs politiques nationales, tout en soutenant les concertations francophones lors des grandes conférences internationales.



IEPF Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
XX^e ANNIVERSAIRE

Depuis vingt ans, l'OIF dispose d'un Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) situé à Québec qui déploie, outre des actions de terrain, des programmes destinés à favoriser le renforcement des capacités et compétences professionnelles, ainsi que la diffusion d'une information de qualité en français.

Médiaterre : francophone, équitable et planétaire !

Le portail Médiaterre (www.mediaterre.org) est une source d'informations et de nouvelles portant sur l'environnement et l'énergie, en français. Depuis 2002, cet outil sans égal dans la Francophonie rassemble une vingtaine de portails qui produisent quelque 3 500 dépêches par an. Depuis sa création, Médiaterre connaît une croissance exponentielle. En 2007, 24 millions de pages ont été vues par des visiteurs de plus de cent pays, redirigés vers 25 000 sites en lien avec l'énergie et l'environnement. Depuis juin 2008, un nouveau portail Québec-Canada s'est greffé à Médiaterre. Il est animé par Bernard Voyer et Nathalie Tremblay. On y retrouve notamment une section éditoriale sur la question environnementale.

Des guides utiles et convoités

Les *Guides des négociations*, produits par l'IEPF, sont à ce point prisés dans la Francophonie qu'une traduction est en cours de réalisation, à la demande des pays en développement anglophones. Destinés aux responsables des questions environnementales, ces outils simplifiés visent à donner, en amont des grands rassemblements internationaux, les données nécessaires pour une bonne compréhension des enjeux sur les questions énergétiques, environnementales ou climatiques. L'IEPF accompagne les négociateurs en environnement à l'aide d'ateliers préparatoires aux conférences internationales sur les questions environnementales.

Des projets porteurs de développement

L'Institut a contribué à développer l'énergie éolienne en Tunisie, avec l'aide du gouvernement du Québec et de l'ACDI. Le ministère des Ressources naturelles a donc assumé une partie du financement et l'expertise, tandis que la tour de contrôle a été acquise en Gaspésie. L'IEPF est aussi derrière la micro-centrale hydroélectrique établie à Madagascar qui a permis, avec l'aide de la Communauté française de Belgique, d'alimenter en énergie une population riveraine et des installations agricoles. L'IEPF a déployé ses efforts pour l'électrification de cinq îles de l'archipel du Vanuatu, où un centre de santé et des écoles sont désormais alimentés par l'énergie solaire. Des techniques d'économies d'énergie transmises au Bénin ont permis d'épargner des sommes d'argent considérables, sans compter les effets bénéfiques du programme d'inventaire en énergie mis en place. Cette initiative a permis de bâtir une politique énergétique intelligente, nécessaire au développement durable du pays.

Un héritage de connaissances

Depuis huit ans, l'IEPF fait profiter les dirigeants politiques et commerciaux de la Francophonie de l'expertise québécoise en matière d'hydroélectricité. Chaque année, un groupe d'invités reçoit une formation sur la réglementation électrique à l'Université de Sherbrooke, sur le campus de Longueuil. Des entreprises implantées dans des pays en développement n'hésitent pas à défrayer 100 % des coûts pour y assister. Parallèlement, l'été 2007, l'IEPF a mis en place une première formation préparatoire à la Conférence de Bali sur les changements climatiques, à l'Université Laval, à Québec, destinée aux négociateurs des pays francophones en développement. L'institut table actuellement sur une série d'ateliers d'étude traitant de l'application du protocole de Kyoto post-2012. Elle pourrait être offerte aux pays d'Afrique francophones et anglophones. Rappelons que, en 2006, l'IEPF a livré 14 séminaires bénéficiant à 450 personnes dans l'espace francophone.

Des réseaux de recherche et des bourses d'études de la Francophonie

Le programme « Environnement et développement durable solidaire » de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) rassemble 9 réseaux de chercheurs actifs dans le domaine de la santé et de l'agroalimentaire. 79 filières de formation francophones – dont trois centres régionaux d'enseignement spécialisé en agriculture (Cresa), situés au Cameroun, Niger et Sénégal – sont également soutenues. Plus récemment, la compagnie Hydro-Québec et l'AUF ont décidé d'offrir des bourses de jumelage Nord-Sud, consacrées à la réalisation de projets dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

L'Université Senghor d'Alexandrie propose un mastère en développement, spécialité gestion de l'environnement, qui prépare de futurs cadres africains aux métiers de la gestion de l'environnement. Depuis octobre 2006, quinze semaines de formation continue ont été organisées au profit de 230 auditeurs sur diverses thématiques environnementales.

L'engagement des villes francophones pour un développement propre

Moteurs du développement économique des pays, les villes, parce qu'elles concentrent la population, affectent les écosystèmes naturels. L'engagement des villes pour un développement durable est donc essentiel, c'est pourquoi l'Association internationale des maires francophones (AIMF) encourage la réflexion, les échanges de savoir-faire et des projets de coopération au sein de l'espace francophone. Depuis 2007, l'AIMF a financé 21 projets d'assainissement et d'accès à l'eau dans ses villes membres situées dans 12 pays pour un montant de 2,2 millions d'euros.

QUÉBEC, VILLE HÔTE DU XII^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Capitale du Québec, berceau de la présence francophone en Amérique du Nord, centre portuaire, la ville de Québec, qui fête ses quatre cents ans, conjugue admirablement histoire et beauté.



Visiter Québec, c'est prendre rendez-vous avec l'histoire sociale, militaire et religieuse d'une ville reconnue autant pour sa beauté et sa richesse culturelle et patrimoniale que pour l'inventivité et le dynamisme de ses universitaires, chercheurs et entrepreneurs.

Finement sculptée par quatre cents ans de développement, Québec demeure une ville d'avenir qui bat au rythme du monde.

- Population de la ville de Québec (en 2006) : 498 600 habitants
- Population de la région métropolitaine de Québec (en 2006) : 723 300 habitants
- 2^e région métropolitaine en importance au Québec
- 7^e région métropolitaine en importance au Canada
- Population francophone : 95 %

En décembre 1985, l'arrondissement historique du Vieux-Québec a été inscrit sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Source : www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/ville_hote.php

QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Forte d'une population de plus de 803 millions et de 200 millions de locuteurs de français dans le monde, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a pour mission de donner corps à une solidarité active entre les 68 États et gouvernements qui la composent (55 membres et 13 observateurs) – soit le tiers des États membres des Nations unies. Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal, a été élu Secrétaire général de la Francophonie par le Sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002. Il est à ce titre le plus haut responsable de l'OIF. Clément Duhaime, ancien Délégué général du Québec en France, est l'Administrateur de l'OIF depuis janvier 2006.

Fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes, présente sur les cinq continents, l'OIF a pour objectif de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux quatre grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération au service du développement durable.

Une attention particulière est portée aux jeunes et aux femmes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble de ses actions. L'OIF agit en synergie avec les quatre opérateurs directs et spécialisés des Sommets de la Francophonie (AUF, TV5, AIMF et Université Senghor d'Alexandrie).

- Un budget annuel de 80 millions d'euros
- Une organisation internationale qui agit au niveau politique et mène des actions concrètes en matière de coopération
- Un Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), basé à Québec, qui a pour mission de contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement

- Un Institut de la Francophonie numérique qui, en raison de sa capacité de mobilisation, a été nommé par le Secrétaire général des Nations unies au sein du Conseil stratégique de l'Alliance globale des TIC pour le développement
- Un Conseil international des Jeux de la Francophonie, qui organisera, en 2009, avec le Comité national libanais les VI^{es} Jeux de la Francophonie au Liban
- 225 Centres de lecture et d'animation culturelle, qui ont été installés en milieu rural dans 18 pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Moyen-Orient

55 États et gouvernements membres

Albanie • Principauté d'Andorre • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Chypre • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Ghana • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie* • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam.

* La Mauritanie est suspendue depuis le 26 août 2008.

13 observateurs

Arménie • Autriche • Croatie • Géorgie • Hongrie • Lituanie • Mozambique • Pologne • République tchèque • Serbie • Slovaquie • Slovénie • Ukraine.

Cabinet du Secrétaire général de la Francophonie

28, rue de Bourgogne, 75007 Paris (France)

Téléphone : (33) 1 44 11 12 50 – Télécopie : (33) 1 44 11 12 87

Administration et coopération

13, quai André-Citroën, 75015 Paris (France)

Téléphone : (33) 1 44 37 33 00 – Télécopie : (33) 1 45 79 14 98

Courriel : oif@francophonie.org

www.francophonie.org

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents. Son action vise principalement à promouvoir et défendre la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de l'Homme, le rayonnement international de la langue française et la diversité culturelle.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, seule organisation interparlementaire de la Francophonie, constitue le lien démocratique entre les gouvernements et les peuples de la Francophonie. Elle représente l'« Assemblée consultative de la Francophonie ».

Elle est ainsi invitée à participer aux travaux des Sommets des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie à l'occasion desquels elle transmet un avis et des recommandations qui font l'objet d'une présentation par son président. Elle remettra donc à Québec ses résolutions adoptées sur les thèmes majeurs du Sommet : résolution sur les principes d'action pour la promotion de la langue française dans un contexte de plurilinguisme, résolution sur les situations

QU'EST-CE QUE LA FRANCOPHONIE ?

(SUITE)

politiques dans l'espace francophone, résolution sur la crise alimentaire et la cherté de la vie, et résolution sur l'environnement et le développement des sociétés. Elle représente de cette manière les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie, et participe à la vie institutionnelle de la Francophonie en apportant une perspective politique.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie entretient des relations suivies avec les institutions exécutives de la Francophonie, ce qui lui permet d'effectuer un meilleur suivi des décisions prises lors des Sommets des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, et lors des Conférences ministérielles thématiques.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'intéresse de près aux situations de crise politique dans l'espace francophone. La Commission politique aborde ainsi à chacune de ses réunions les enjeux politiques dans les pays dont les sections sont suspendues ou sous observation, de même que toute autre situation de crise à la demande de ses membres. Ce rapport donne lieu à des projets de résolutions ou de recommandations qui, une fois adoptées par le Bureau ou l'Assemblée plénière, sont transmises aux chefs d'État et de gouvernement ainsi qu'aux instances de la Francophonie.

Elle met également en œuvre, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, des actions de coopération (organisation de séminaires interparlementaires, programme Noria, Parlement francophone des jeunes) principalement à destination des pays en sortie de crise.

Président : Guy NZOUBA-NDAMA

Secrétaire général parlementaire : Jacques LEGENDRE

235, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris (France)

Téléphone : (33) 1 40 63 91 75 – Télécopie : (33) 6 88 87 90 16

infos@apf-fr.org – www.apf.francophonie.org

Chargée des communications : Marjorie HOULE – mhoule@apf-fr.org

LES OPÉRATEURS DIRECTS DES SOMMETS DE LA FRANCOPHONIE

L'Agence universitaire de la Francophonie

Fondée en 1961 à Montréal, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est une association regroupant 692 établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres dans 81 pays. Présente sur tous les continents à travers ses neuf bureaux régionaux, ses 63 implantations dans 38 pays et ses 420 salariés, l'AUF est un opérateur de la Francophonie institutionnelle pour l'enseignement et la recherche depuis 1989. Elle propose plusieurs programmes de

coopération soutenant la recherche et la formation en français. Elle favorise la mise en place de réseaux francophones et met à la disposition des étudiants, professeurs et chercheurs un important programme de mobilités (2 000 bourses en moyenne par année). Financée en grande partie par le gouvernement français, mais aussi par le Canada, le Québec, la Communauté Wallonie-Bruxelles, la Suisse ou encore le Cameroun, l'AUF dispose d'un budget annuel de plus de 39 millions d'euros. Depuis ces dix dernières années, l'AUF a connu une période de développement sans précédent, avec une augmentation de plus de 50 % du nombre de ses membres, ce qui illustre sa notoriété dans les milieux universitaires et l'attrait du français, comme langue de formation et de recherche, sur la scène internationale.

Président : Charles GOMBÉ MBALAWA

Recteur : Bernard CERQUIGLINI

Rectorat et services centraux :

4, place de la Sorbonne, 75005 Paris (France)

Téléphone : (33) 1 44 41 18 18 – Télécopie : (33) 1 44 41 18 19

rectorat@auf.org – www.auf.org

Responsable du service communication et valorisation : Cécile AUNEAU – cecile.auneau@auf.org

TV5MONDE

Première chaîne de télévision mondiale de langue française diffusée 24 heures sur 24 auprès de quelque 180 millions de foyers sur les cinq continents, TV5MONDE diffuse, depuis Paris, sept programmes différents simultanément à destination de l'Europe francophone (France/Belgique/Suisse), l'Europe non francophone, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, des États-Unis et de l'Orient ; le signal destiné au Québec-Canada est géré par une structure indépendante (TV5 - Québec Canada) basée à Montréal. L'ensemble des programmes de TV5MONDE rassemble une audience cumulée quotidienne de 19 millions de téléspectateurs et une audience cumulée hebdomadaire de 54 millions de téléspectateurs.

Grâce au sous-titrage dans neuf langues (allemand, anglais, arabe, espagnol, français, néerlandais, portugais, roumain et russe), TV5MONDE est regardée bien au-delà des publics francophones et assure ainsi pleinement sa mission de vecteur de la francophonie.

Les sept réseaux continentaux érigés par TV5MONDE sont aujourd'hui diffusés par toutes les technologies disponibles : 42 transpondeurs satellitaires, plus de 2 500 opérateurs de réseaux câblés, le MMDS, et la diffusion hertzienne traditionnelle dans quelques pays d'Afrique. TV5MONDE s'engage aussi résolument dans le défi du numérique et des nouvelles technologies de diffusion : l'IPTV, l'ADSL, la téléphonie mobile, la vidéo à la demande (VOD), la télévision de rattrapage... Quant à sa politique de proximité, elle est illustrée au Burkina Faso, au Bénin, au Sénégal, au Niger, au Cap-Vert et au Burundi par les Maisons TV5MONDE. Avec une audience en progression constante, le site www.tv5.org est devenu le neuvième réseau de TV5MONDE : plus de 5 millions de visites en début 2008 et une offre de services multimédias exclusive, dont le dernier-né est un « portail Afrique » inauguré à Dakar l'été dernier.

Président du conseil d'administration : Alain de POUZILHAC

Directrice générale : Marie-Christine SARAGOSSE

131 avenue de Wagram, 75017 Paris (France)

Tél. : (33) 1 44 18 55 55 – Télécopie : (33) 1 44 18 55 10 – www.tv5.org

Directrice de la Francophonie, des relations institutionnelles et de la promotion du français :

Michèle JACOBS-HERMÈS – michele.jacobs@tv5.org

Directrice de la communication : Agnès BENAYER – agnes.benayer@tv5.org

